Compte rendu conseil syndical n°21
7 août 2019

Par suite d'une convocation en date du 18 juillet 2019, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la mairie de Villard Saint Pancrace le 7 août 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Sébastien FINE

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	*Absent*	Francine DARDEN	**Présente**
Gérard FROMM	**Présent** à partir de 2019.020	Sébastien FINE	**Présent**
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	**Présent** à partir de 2019.021	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Présente** à partir de 2019.021	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Présent**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	Absent	Dominique MOULIN	**Présent**
Serge LAURENS	**Présent**	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Pouvoir à Christian LAURENS**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	**Présent**	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	*Absent*	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

Etaient également présents Monsieur Jean-Bernard ICHÉ, Sous-Préfet de Briançon et Madame Daphné KHALIFA, Directrice du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

Monsieur le Président prend acte du quorum, remercie les membres présents et excuse les membres et invités qui n'ont pu être présents.

16h00, la séance est ouverte.

Validation du compte rendu de la séance du 10 avril 2019.

Le Président, Monsieur Pierre LEROY, demande à l'assemblée si il y a des remarques sur le compte rendu de la séance du 10 avril 2019 qui leur a été adressé et dont chacun a pris connaissance.

Aucune remarque n'étant faite, le Président met au vote.

Le conseil syndical, après délibération, à l'unanimité approuve le compte rendu du conseil syndical du 10 avril 2019.

Le Président présente le relevé de décision du bureau du 15 mai 2019.

Budget & Finances

Délibération n°2019.018 : Avenant de la convention pour les CEE classiques.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant à la convention de valorisation des CEE classiques de l'entreprise GEO FRANCE FINANCES, le nouveau tarif des primes versées aux collectivités, et au PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras;

Autorise le Président à signer toutes conventions, actes ou partenariat en lien avec ce projet.

POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Ressources Humaines

Délibération n°2019.019 : Mise à jour du tableau des effectifs.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'adopter le tableau des effectifs suivant :

Catégorie	Grade	Intitulé du poste	Statut	Quotité	Crée	Etat	Pourvu
A	Attaché principal	Directrice	CDI	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Chef de projet LEADER	CDI	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Chargé de mission TEPCV/ENERGIE	CDD	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Gestionnaire LEADER	CDD	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Chargé de mission	CDD	35H	2	Ouvert	2
B	Rédacteur	Gestionnaire PAYS	CDD	35H	1	Ouvert	1
C	Adjoint administratif	Agent d'accueil	CDD	17H30	1	Ouvert	1

Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Programmes et Projets

Délibération n°2019.020 : Partenariat URBISEKO.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'établir un partenariat à titre gracieux avec l'entreprise URBISEKO pour la réalisation d'un un bilan écologique du territoire ;

Autorise le Président à signer tous actes ou conventions en lien avec ce partenariat.

POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Délibération n°2019.021 : Validation du projet de Plan Climat Air Energie Territorial du PETR du Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'approuver le projet Plan Climat Air Energie Territorial présenté ;

Décide d'arrêter le projet Plan Climat Air Énergie Territorial présenté ;

Décide de soumettre ce projet Plan Climat Air Énergie Territorial aux communautés de communes composant le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du

Queyras pour vote en leur sein avant transmission à l'autorité environnementale, à Madame la Préfète et à monsieur le Président de Région pour avis ;

D'autoriser monsieur le Président ou son délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Fin du conseil 17H30

PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras * H.A. *